



Code de conduite de l'arbitre

Aucune compétition au CSV ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'arbitres. Un bon arbitrage assure le plaisir de jouer et la protection des participants.

En tant qu'arbitre efficace et compétent, voici mes responsabilités :

- Je dois mettre tout en œuvre afin de bien connaître les lois du jeu
- J'applique les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement
- J'apporte tout l'équipement fourni et nécessaire pour l'exécution de ma tâche
- Je vois à ce que mon uniforme soit propre et je le porte avec fierté, car il est mon premier outil de travail que les joueurs voient avant tout
- Je porte toujours l'uniforme fourni par la direction de l'arbitrage du CSV, que ce soit dans les limites du CSV ou ailleurs
- Je porte l'uniforme de l'arbitre en chef ou celui de l'arbitre assistant en fonction du rôle occupé pendant le match
- J'interviens auprès des joueurs, des entraîneurs et gérants avec calme et respect
- Je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité
- Je remets un carton avec conviction et certitude, mais toujours de façon mais polie
- Je réagis dès que possible lors de situations pouvant mettre en danger la sécurité des joueurs, que ce soit à cause des joueurs, des entraîneurs ou des spectateurs, pour rétablir celle-ci dans le but de protéger les participants
- Lorsque l'occasion le permet, je partage mon savoir et mes expériences avec mes collègues
- Je m'engage, au cours de l'activité, à ne pas consommer d'alcool; consommer, vendre, être en possession ou sous l'effet de substances illicites (drogue) ou de cannabis.
- Je m'engage à me conformer aux énoncés du code de conduite ou de toutes politiques en vigueur, à défaut de quoi, je pourrais être sanctionné selon les règlements en vigueur.

Nom : _____ Passeport : _____

Club : _____ Saison : _____

Signature : _____